

Communiqué de politique environnementale du Groupe

Volkswagen développe des produits et vend des véhicules automobiles mais également des services de mobilité dans le monde entier. Notre identité est la suivante : Nous voulons être un fournisseur leader dans la mobilité durable et un modèle pour la protection de notre environnement.

Nous relevons les défis du changement climatique mais nous les relevons également pour nous-mêmes. Nous sommes attachés à l'Accord de Paris sur le climat et alignons nos activités sur cet objectif. Nous sommes conscients de notre responsabilité globale et des impacts environnementaux et sociaux associés à nos actions et à nos produits. Nous utilisons notre pouvoir d'innovation pour réduire notre empreinte écologique. Nous relevons les défis associés tout au long du cycle de vie de nos solutions de mobilité. Nos innovations en matière de mobilité aideront également nos clients à réduire leur propre empreinte environnementale en termes de mobilité tout en sécurisant la compétitivité de notre entreprise et l'emploi. Guidé par sa « Mission environnementale », le Groupe Volkswagen s'engage à respecter les exigences suivantes :

1. Leadership

Nos managers à tous les niveaux organisationnels, et dans toutes les marques et sociétés du Groupe Volkswagen, sont conscients des risques environnementaux découlant de leurs activités commerciales. Tant dans leurs actes que dans leurs paroles, ils renforcent leur engagement à adopter une conduite conforme à la loi et aux intérêts de l'entreprise et à être un modèle en matière d'environnement. Ils veillent à ce que les exigences environnementales soient mises en œuvre et respectées dans leur domaine de responsabilité. Nos gestionnaires veillent à ce que tout le personnel soit informé, correctement formé et responsable des tâches qui leurs sont confiées. Dans leur domaine de responsabilité, ils créent un cadre approprié dans lequel les employés et les partenaires commerciaux peuvent communiquer ouvertement et sans crainte de conséquences négatives sur des questions environnementales particulièrement sensibles. Les conseils d'administration du Groupe et de chaque entité, tiendront compte du leadership environnemental avec le même poids que les autres critères commerciaux dans les décisions clés de l'entreprise.

2. Conformité

Nous nous conformons aux exigences réglementaires et légales et agissons conformément à nos engagements volontaires, ainsi qu'à nos normes et objectifs d'entreprise. Nos systèmes de gestion sur la conformité environnementale garantissent que les aspects et les obligations écologiques de nos activités commerciales soient identifiés et pris en compte de manière appropriée. La mauvaise conduite environnementale et le mépris délibéré ou la fraude sont traités conformément à nos directives organisationnelles comme des violations des règles. Le respect de la présente déclaration de politique environnementale et des exigences environnementales du groupe sera évalué chaque année et rendu compte aux conseils d'administration du groupe et de chaque entité.

3. Protection de l'environnement

Nous suivons une approche fondée sur le cycle de vie pour atténuer les risques environnementaux et saisir les occasions de protéger notre environnement. Il s'agit, par exemple, de l'intégration des

énergies renouvelables, de la décarbonation, des chaînes d'approvisionnement durables et de l'efficacité des ressources et de l'énergie. Nous mettons en œuvre des méthodes pour réduire notre impact environnemental tout au long du cycle de vie de nos opérations, produits et services, afin de protéger l'environnement et les personnes. Nos efforts sont vérifiés chaque année par la divulgation publique des indicateurs de performance.

4. Collaboration des intervenants

L'implication de nos employés, clients, fournisseurs, législateurs, autorités, voisins de nos sites et autres parties prenantes est importante pour nous. Nous voulons améliorer notre compréhension de leurs attentes et exigences environnementales. Les commentaires des parties prenantes sont pris en compte et reflétés dans notre *système de gestion de la conformité environnementale (ECMS : Environmental Compliance Management System)* et dans nos opérations, nos produits et nos services. Nous fournissons des informations transparentes et fiables dans le cadre de notre dialogue avec nos parties prenantes et de nos rapports.

5. Amélioration continue

Dans le cadre de nos efforts visant à réduire continuellement l'impact environnemental de nos produits, services, processus et installations de production et, par conséquent, à améliorer notre performance environnementale, nous avons mis en place des systèmes de gestion de la conformité environnementale reconnus internationalement et certifiés de manière indépendante. De plus, nos *systèmes de gestion de conformité environnementale (ECMS : Environmental Compliance Management System)* eux-mêmes, font l'objet d'un processus d'amélioration continue. Nous comptons sur notre réseau mondial d'experts en la matière pour identifier et transférer les meilleures pratiques en matière de technologie et de gestion environnementales. Notre objectif est de jouer un rôle de premier plan dans les développements scientifiques et technologiques émergents liés à l'environnement. Nous nous efforçons d'atteindre nos objectifs et de dépasser les attentes.

Wolfsburg, décembre 2022

Dr Oliver Blume

Président du Directoire de Volkswagen AG